



Ordre
des audioprothésistes
du Québec

Plan stratégique

2021-2026

Mot du président

Plus que jamais, le monde est en constante évolution : les technologies évoluent, les habitudes de vie et de consommations aussi. Le monde d'aujourd'hui est plus complexe, dynamique et connecté que jamais. Comme audioprothésistes, nous en sommes témoins. L'audioprothèse, un domaine passionnant, est lui aussi en constante évolution.

C'est pourquoi, comme Ordre et comme professionnels, il est impératif de s'ajuster afin de poursuivre notre ultime mission : la protection du public.

L'Ordre des audioprothésistes du Québec compte aujourd'hui plus de 500 membres qui œuvrent à l'avancement de la profession, auxquels se greffent, chaque année une trentaine de finissants.

Il est donc essentiel de tracer un itinéraire et de définir des balises qui nous permettront, collectivement, de suivre le rythme et maintenir de hauts standards de pratique.

C'est le but de cette planification stratégique. Pour y arriver, nous avons travaillé à partager une compréhension commune du passé et du présent afin de mesurer leur impact sur notre futur. Nous avons également œuvré à faire émerger une vision inspirante et partagée pour l'Ordre ainsi que pour identifier les aspirations (orientations stratégiques) qui permettront de réaliser cette vision d'ici 2026. Puis, nous avons défini les projets porteurs à réaliser afin de concrétiser les aspirations retenues.

Cette planification stratégique sera donc notre itinéraire pour les prochaines années afin de nous guider dans nos actions et décisions, et ce, de manière claire et concrète.

En terminant, je souhaite, en nom et celui des membres du conseil d'administration, remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de cet exercice.

Marc Trudel, ap.

Président du conseil d'administration

Objectifs et contexte de la planification stratégique

Objectifs

- **Partager une compréhension commune du passé et du présent afin de mesurer leur impact sur le futur**
- **Faire émerger une vision inspirante et partagée pour l'Ordre**
- **Identifier les aspirations (orientations stratégiques) qui permettront de réaliser la vision d'ici 2026**
- **Définir les projets porteurs à réaliser afin de concrétiser les aspirations retenues**
- **Cerner les valeurs organisationnelles essentielles pour y arriver**

Contexte

Journées de réflexion stratégique

Regard sur le passé : nos fiertés et nos regrets

Regard sur le présent : les tendances qui nous affectent et nos opportunités

Regard vers le futur : notre vision, nos aspirations et projets porteurs, nos valeurs



Sondage aux membres

Analyse des projets porteurs à prioriser



Plan d'action 2021-2026

Définition des projets porteurs et des actions sur un horizon 2021-2026

Diagnostic

Fiertés

- Nouvelle équipe au sein du siège social; nouvelle structure
- Journée nationale de l'audition
- Passage au virtuel et évolution technologique; capacité d'adaptation
- Mise en œuvre de la formation continue
- Volonté de faire mieux et de faire rayonner l'Ordre

Tendances

- Vieillesse de la population
- Modernisation des programmes sociaux
- Consommateurs plus informés

Regrets

- Gestion des attaques contre l'Ordre
- Gestion de l'image de l'Ordre (redorer)
- Poursuites judiciaires entre membres
- Transparence et communication envers les membres
- Manque d'implication des membres, d'accompagnement des nouveaux membres et de détails
- Responsabilités et ressources dédiées au bureau du syndic

Aspirations

- Innovation technologique
- Optimisation des ressources de l'Ordre
- Visibilité et crédibilité
- Collaboration et partenariats
- Expertise des membres

Mission, vision et valeurs

Assurer la protection du public et la qualité des services professionnels fournis par les audioprothésistes.

Mission

L'Ordre des audioprothésistes a pour mandat, comme stipulé dans le *Code des professions*, de protéger le public qui fait appel aux services professionnels d'un audioprothésiste. Il a pour obligation d'assurer que chacun de ses membres se conforme à la réglementation qui régit sa pratique. Pour ce faire, l'Ordre doit surveiller et contrôler la pratique professionnelle de ses membres pour répondre aux besoins de la population québécoise.

Vision

Avant de dégager des orientations qui guident les actions de l'Ordre pour les cinq prochaines années dans la poursuite de sa mission, il était clair que ces orientations devaient découler elles-mêmes d'une vision partagée. C'est ainsi, qu'à la suite d'un travail de réflexion collective, nous en sommes venus à déterminer la vision suivante :

« Propulser la profession d'audioprothésiste pour en faire la référence en matière d'appareillage auditif » afin que la population saisisse mieux le rôle et l'apport des audioprothésistes

Valeurs

De plus, cette démarche nous a permis d'identifier les valeurs préconisées pour faciliter l'atteinte de notre vision et la réalisation de nos aspirations :

Confiance, Engagement, Innovation

Orientations

La planification stratégique a permis d'identifier des projets et des actions qui gravitent autour de quatre principales orientations stratégiques.



Amorcer des partenariats et augmenter la collaboration avec les autres acteurs du domaine de la santé.



Renforcer la crédibilité et la visibilité de la profession.



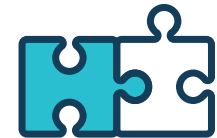
Assurer un standard de qualité élevé dans la pratique professionnelle des membres.



Optimiser les ressources humaines, matérielles, technologiques et financières de l'Ordre.

Plan d'action

1. Amorcer des partenariats et augmenter la collaboration avec les autres acteurs du domaine de la santé



Partenariats en continu (avec les RPA et les CHSLD)

Date visée : 2023

Actions

Développer une offre de formation destinée aux intervenants des RPA/CHSLD ou des proches aidants

Faire connaître l'offre de formation auprès des gestionnaires des RPA et CHSLD

Développer des outils (documentation) pour sensibiliser le public aux bonnes pratiques avec les appareils auditifs

Formations conjointes (avec d'autres professionnels)

Date visée : 2022

Actions

Établir l'historique de ce qui s'est fait dans le passé

Évaluer la possibilité de réaliser le prochain congrès avec des collaborateurs du milieu

Identifier les ordres ou les associations avec lesquels nous pourrions offrir des formations conjointes

2. Renforcer la crédibilité et la visibilité de la profession



Présence en ligne

(via les médias sociaux)

Date visée : 2022

Actions

Sélectionner une firme externe pour la prise en charge de la présence dans les médias sociaux

Se doter d'un plan d'action à communiquer sur les médias sociaux

Identifier les médias sociaux dans lesquels nous voulons être présents

Veille médiatique

(saisir les opportunités de présence positive dans les médias)

Date visée : 2024

Actions

Embaucher une firme pour réaliser une veille médiatique

Créer des alertes sur les moteurs de recherches

Définir les grandes lignes éditoriales qui seront communiquées

Produire un plan de communication média

Prendre connaissance de la revue de presse et réagir ou non aux dossiers d'actualités

Information aux membres

(communication continue avec les membres)

Date visée : 2021

Actions

Actualiser le plan de communication annuel

Mettre en place une infolettre périodique



3. Assurer un standard de qualité élevé dans la pratique professionnelle des membres

Programme de développement professionnel 2.0

Date visée : 2021-2022

Actions

Organiser le congrès annuel virtuel

Créer un programme de formation lié à l'inspection professionnelle

Offrir des formations en ligne sur la plateforme Octave

Processus d'inspection professionnelle 2.0

Date visée : 2021

Actions

Développer la plateforme d'inspection professionnelle

Rédiger les questionnaires d'inspection

Réaliser une cohorte pilote

Normes de pratique 1.0 et règlements de l'Ordre 2.0

Date visée : 2021-2023

Actions

Établir des normes de pratiques

Rédiger un Règlement sur les activités professionnelles qui peuvent être exercées par des personnes autres que des audioprothésistes

Modifier le Règlement sur les autorisations légales d'exercer la profession d'audioprothésiste hors du Québec qui donnent ouverture au permis de l'Ordre des audioprothésistes du Québec

Modifier le Règlement sur la délivrance d'un permis de l'Ordre des audioprothésistes du Québec pour donner effet à l'arrangement conclu par l'Ordre en vertu de l'Entente entre le Québec et la France en matière de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles

Refonte du Code de déontologie des audioprothésistes du Québec

Les demandes de modifications, refonte et ajout de règlements ont été adressées à l'Office des professions en 2021. Leur entrée en vigueur est notamment tributaire du traitement réglementaire priorisé par l'Office des professions.



4. Optimiser les ressources humaines, matérielles, technologiques et financières de l'Ordre

Outils performants (ex.: site web, Octave, etc.)

Date visée : 2022-2023

Actions

Mettre en place un nouveau site web

Optimiser la plateforme Octave

Implanter une structure de répertoires et de dossiers

Hub pour l'Ordre (réorganisation physique du bureau de l'Ordre)

Date visée : 2022

Actions

Se doter d'une politique de travail en mode hybride

Définir les besoins en espace et en équipements

Revoir l'aménagement physique du bureau

Acheter le mobilier et les équipements requis

Identifier les documents à numériser

Numériser les documents

Bureau du syndic bonifié (restructuration du bureau du syndic)

Date visée : 2021-2022

Actions

Signer contrat forfaitaire avec une firme d'avocats afin de réduire les frais légaux

Assigner une adjointe (temps partiel) au bureau du syndic

Revoir le processus de gestion des dossiers (demandes d'enquêtes)

Rapatrifier les dossiers physiques au siège social de l'Ordre

Déposer les dossiers numériques dans les répertoires réservés au bureau du syndic

Adopter une politique décrivant l'encadrement des relations entre le bureau du syndic, la permanence de l'Ordre et le CA

Information sécurisée (sécurité et confidentialité de l'information)

Date visée : 2023

Actions

Réaliser un audit au niveau de la sécurité informatique des données

Définir les bonnes pratiques en matière de sécurité de données

Se doter et exécuter un plan de mise en œuvre

Conclusion

Grâce aux orientations et aux actions définies dans ce plan stratégique, vous êtes à même de constater les efforts qui seront consentis par l'Ordre au cours des prochaines années, dans la limite de ses ressources humaines et financières, afin de s'acquitter de sa mission tout en poursuivant l'objectif de constamment s'améliorer.

Le succès d'une telle opération repose bien évidemment sur l'engagement de toutes les parties prenantes, mais nous sommes convaincus que nous pourrons dire « mission accomplie » dans quelques années. D'ici là, nous évaluerons, et vous partagerons, l'avancée de ces projets au fil du temps.

D'ailleurs, même si nous ne sommes qu'au début de cette nouvelle planification stratégique, le travail est déjà bien amorcé. Nous avons profité de cet exercice pour y arrimer plusieurs projets et actions déjà entamés. L'année 2021 et le début de 2022 seront consacrés à terminer ces actions.

De plus, il faut noter que 2025 servira à consolider les projets que nous aurons mis en action dans les prochaines années et mesurer leurs impacts respectifs.

Nous avons donc déjà rendez-vous en 2026 pour évaluer le chemin parcouru et préparer, alors, notre prochaine planification stratégique. C'est un rendez-vous...



Ordre
des audioprothésistes
du Québec



514 640-5117



info@audioprothesistes.org



ordreaudio.qc.ca



1001, rue Sherbrooke Est - Bureau 820
Montréal (Québec) H2L 1L3